



RAPPEL

Réserver en utilisant un crédit voyage COVID-19 dans Sirev

Transat vous rappelle qu'une option libre-service est disponible dans Sirev pour payer une réservation avec un crédit voyage COVID-19.

À partir du tableau de bord ou du menu en haut du site de Sirev, vous pouvez voir le solde résiduel d'un crédit voyage COVID-19. Cette fonctionnalité affiche en temps réel les plus récentes mises à jour des informations au dossier et permet d'appliquer le crédit voyage COVID-19 comme moyen de paiement pour une réservation effectuée sur Sirev ou Revnet; **il suffit de sélectionner « Crédit voyage » dans le menu de paiement.**

Important : cette fonction n'est valide que pour un crédit voyage COVID-19 émis pour une réservation individuelle (à l'exception des croisières). L'agence de voyages, ainsi que le voyageur qui effectue la réservation, doivent être les mêmes que ceux qui figuraient à la réservation originale rattachée au crédit voyage COVID-19. Seulement si vous échangez un crédit voyage COVID-19 qui a depuis été transféré à une autre personne ou si vous n'étiez pas l'agence d'origine au dossier, vous devez appeler notre Centre contact client pour utiliser le crédit voyage COVID-19 comme moyen de paiement.

Pour de plus amples détails, rendez-vous sur www.transatagentdirect.com dans la rubrique FORMATION/ Enregistrement des formations en ligne, et visionner la capsule *Nouvelles fonctionnalités sur Softvoyage/ Sirev et outils systèmes de Transat.*